



PONTICOLA KESSLERI

Nom commun : Gobie de Kessler

Catégorie : FAUNE

Famille : *Gobiidae*

Milieu : Eau douce

Origine géographique : Ponto-Caspien

Nom Anglais : Bighead goly

Auteur : Günther, 1861

Introduction en France : métropole

MODALITÉS DE GESTION

A l'heure actuelle, les populations de gobie de Kessler ne font pas l'objet de mesures de gestion spécifiques en France.

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Le Gobie de Kessler est originaire des bassins fluviaux de la Mer Noire (Dniepr, Dniestr et Danube). Il débute son expansion vers l'amont du Danube aux environs de 1992. Il est identifié en Allemagne en 1999 et rejoint le bassin du Rhin en 2005, probablement en utilisant le canal Main-Danube. On le retrouve ensuite sur le Rhin près de Bonn en 2006, aux Pays-Bas en 2007 et dans le Bade-Würtemberg (Allemagne) en 2010. En France, il est observé pour la première fois dans le Rhin à Lauterbourg et à Kembs en 2010, et dans la Moselle en 2011 ([Manné et al., 2013](#)). A l'instar des autres gobies d'origine Ponto-Caspienne, la colonisation par le Gobie de Kessler est due à la navigation sur les canaux (transport dans les eaux de ballast des bateaux ou à l'accrochage des œufs aux coques). Les activités de pisciculture et de pêche récréative constituent également une source potentielle de dissémination.

L'impact propre du gobie de Kessler sur la faune locale est difficile à évaluer. Néanmoins, il a été montré qu'en milieu expérimental, le chabot fluviatile était évincé de son habitat optimal pour un habitat moins favorable, lorsqu'il était mis en présence du gobie demi-lune ou du gobie de Kessler ([Van Kessel et al., 2011](#)). L'évaluation du potentiel invasif par la méthode FISK (Fish Invasiveness Screening Kit) révèle un risque élevé pour le gobie de Kessler de devenir envahissant en France ([Manné et al., 2013](#)).

Répartitions :

[En France](#)

[En Europe](#)

Contributions : Sébastien Manné, AFB

Date de rédaction : 15/11/2017, version 2

PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement. [Onema Nord-Est](#)

[FISHBASE](#)

[INPN](#)

[DAISIE](#)

[CABI](#)

[Keith P., Persat H., Feunteun E. et Alladri J. \(coord\). 2011. Les poissons d'eau douce de France. Biotopé, Mèze, Muséum national d'histoire naturelle, Paris \(collection Inventaires et biodiversité\), 552 pp.](#)

[Manné, S., Poulet, N., Dembski, S., 2013. Colonisation of the Rhine basin by non-native gobiids: an update of the situation in France. Knowledge and Management of Aquatic Ecosystems 2. doi:10.1051/kmae/2013069](#)

[Manné S. 2017. Les gobies d'origine Ponto-Caspienne en France : détermination, biologie-écologie, répartition, expansion, impact écologique et éléments de gestion. Synthèse des connaissances 10 ans après les premières observations dans les rivières du nord-est de la France. Agence française pour la biodiversité. Rapport d'étude. 65 pp.](#)

[Van Kessel N., Dorenbosch M., De Boer M.R.M., Leuven R.S.E.W. et Van der Velde G., 2011. Competition for shelter between four invasive gobiids and two native benthic fish species. *Current Zoology* 57, 844-851.](#)

Ne figurant pas sur l'Arrêté du 17 décembre 1985, le Gobie de Kessler ne peut pas être introduit dans les eaux libres, ni dans les eaux closes (L. 431.4), ni dans les étangs de pisciculture (L. 431.7). L'article L. 436-5 du Code de l'Environnement et l'article R. 436-35 interdisent l'utilisation des espèces non représentées, donc du gobie de Kessler, comme appât par les pêcheurs à la ligne.

CITATION

GT IBMA. 2017. *Ponticola kessleri*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Agence française pour la biodiversité.

